

MADAME MONTOUR (ELISABETH OU ISABELLE COUC) 1667-1752

Denys Delâge

Volume 36, Number 1, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1081767ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1081767ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Delâge, D. (2006). MADAME MONTOUR (ELISABETH OU ISABELLE COUC) 1667-1752. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(1), 89–90.
<https://doi.org/10.7202/1081767ar>

Ouvrages cités

- ARCAND, Bernard, 1988 : « Il n'y a jamais eu de société de chasseurs-cueilleurs ». *Anthropologie et sociétés* XII(1) : 39-58.
- CLIFTON, James A. (dir.), 1990 : *The Invented Indian : Cultural Fictions and Government Policies*, New Brunswick, N.J. and London, U.K., Transaction Publishers of Rutgers University Press.
- DÉRY, Andrée-Anne, 2005 : *Représentations de l'identité inuite canadienne et enjeux revendicatifs contemporains, 1970-2004*. Mémoire de maîtrise, département d'histoire, Université Laval, Québec.
- HAWTHORN, Harry B., (dir.), 1966 et 1967 : *Étude sur les Indiens contemporains du Canada : rapport sur les besoins et mesures d'ordre économique, politique et éducatif*. Vol. I et II. Ministère des Affaires indiennes et du Développement nordique, direction générale des Affaires indiennes, Ottawa.
- JENNESS, Diamond, 1964 : *Eskimo Administration, II – Canada*. The Arctic Institute of North America, Technical paper n° 14, Montréal.
- , 1968 : *Eskimo Administration, V – Analysis and Reflexions*. The Arctic Institute of North America, Technical paper n° 21, Montréal.
- LAVOIE, Michel, 2004 : « Politique des représentations : Les représentations sociales bureaucratiques et politique de l'éducation indienne au Canada, 1828-1996 (I) ». *Recherches amérindiennes au Québec*
- RIOUX, Marcel, et Jacques DOFNY, 1962 : « Les classes sociales au Canada français ». *Revue française de sociologie* 3 : 290-330.
- SOCIÉTÉ MAKIVIK, 2005 : *Nunavik*, numéro de juin, Saint-Laurent, Québec (non paginé).

Portrait

MADAME MONTOUR (ELISABETH OU ISABELLE COUC) 1667-1752

Denys Delâge
Université Laval

FILLE DE PIERRE COUC, cultivateur de la région de Trois-Rivières et de Marie Meti8ameg8k8e, Algonquine de la même région, Élisabeth Couc est née en 1667. Elle appartenait à une famille de sept enfants, tous bilingues comme leurs père et mère et dont la plupart se sont mariés soit à des Amérindiens ou Amérindiennes, soit à des voyageurs et interprètes canadiens. Alors qu'elle avait 12 ans et que sa famille habitait à Saint-François-du-Lac, sa sœur Jeanne, âgée de 22 ans, fut assassinée par un engagé du nom de Rattier qui, plutôt que d'être pendu, fut gracié pour devenir bourreau puisqu'il n'y en avait pas à Québec. Son frère aîné, Louis, épousa Madeleine, une Abénaquise habitant à proximité et avec laquelle il avait déjà un fils. À la naissance de leur deuxième fils, le père le fit baptiser sous le nom de Jacques Montour, nom qui sera désormais attaché à la postérité de la famille Couc.

En 1684, Élisabeth Couc, qui se faisait déjà appeler Isabelle, épousa à 17 ans Joachim Germano, un coureur de bois dans la quarantaine qui était venu au Canada avec le régiment de Carignan. Les époux signèrent d'une croix, ce qui signifie qu'ils étaient analphabètes. Bien que possédant une terre près de Trois-Rivières, Joachim repart pour les Pays d'En Haut à quelques reprises. Le couple aura un fils, Michel, en 1685. Parmi les amis et les parents du couple on compte plusieurs voyageurs et interprètes. Ainsi, un beau frère d'Isabelle, Jean Fafard qui a marié sa sœur Marguerite, parle, outre le français, le huron, l'algonquin, l'iroquois et le sioux. Louis, le frère d'Isabelle, s'engage comme voyageur pour aller au lac Michigan en 1687, tandis que sa sœur Madeleine et son mari Maurice Ménard, interprète, déménagent à Michilimakinac un peu plus tard. Isabelle s'y rend elle aussi vers 1692 après avoir confié son fils Michel à sa famille de la région de Trois-Rivières.

À Michilimakinac elle ne vécut pas longtemps avec son mari, qui décéda en 1695. Devenue veuve, elle devient la compagne d'un chef outaouais du nom d'Outoutagan, surnommé le Blanc parce qu'il avait la peau claire.

Nous la retrouvons plus tard à Detroit, qui fut fondé en 1701. Elle y vivait alors avec Pierre Tichenet, un membre de la garnison du Fort. Isabelle y était interprète de la langue iroquoise, langue qu'elle avait probablement apprise à Michilimakinac.

Plus tard, vers 1706, elle est la compagne d'Étienne de Bourgmont, commandant intérimaire du Fort. Durant cette période, elle collabore, avec son frère Louis, au développement du commerce des fourrures avec les Iroquois. Le retour du commandant en titre, Lamothe Cadillac, est source de tensions qui forcent le couple à fuir et à se réfugier à Grande Rivière (Grand River, Ontario), où leur sert de refuge un entrepôt de fourrures appartenant au frère d'Isabelle, Louis, qui poursuit son commerce avec les Iroquois de même qu'avec les marchands d'Albany, New York.

En 1709, le gouverneur de la Nouvelle-France fit assassiner Louis Couc-Montour. Isabelle prit alors la relève et se présenta à Albany à la tête d'une délégation de Mississagués en 1710. Elle avait alors 42 ans. Bourgmont n'avait pas pu la suivre. Ils avaient eu ensemble une petite fille.

À Albany le gouverneur Robert Hunter de la colonie de New York l'embaucha comme interprète. Il était de langue anglaise tandis que les marchands d'Albany parlaient néerlandais. La traduction se faisait de l'iroquois vers le néerlandais puis vers l'anglais, et le gouverneur avait souvent l'impression que les interprètes néerlandais censuraient de l'information. Avec Isabelle-Couc-Montour il pouvait faire traduire directement de l'iroquois à l'anglais, ce qui voulait dire que celle-ci comprenait et parlait l'anglais. Où avait-elle appris cette langue? Nous ne le savons pas. Nous savons seulement que le gouverneur Hunter se fiait à elle pour savoir la vérité : il lui payait une pension d'interprète et la recevait à la table où elle se présentait vêtue à l'indienne. Elle confectionnait également les wampums en vue des rencontres officielles avec les Amérindiens.

En 1710, Isabelle revint incognito à Trois-Rivières. Elle retrouva son fils Michel Germano âgé de 24 ans qui, de son côté, vécut sur les rives du Saint-Laurent. Elle confia sa fille à l'une de ses

sœurs. Elle reviendra encore une fois, cette fois à La Chine, en 1714, pour revoir les siens. Le gouverneur Vaudreuil lui offrira alors de travailler pour les Français et de rentrer au Canada, ce qu'elle refusera.

Isabelle, qui depuis l'assassinat de son frère s'appelait Montour, rencontra en 1710 Carondowana, un sachem oneiout (oneida) qu'elle épousera. Ils auront deux enfants, Andrew et Margaret. Elle s'occupera également de son neveu Michel, fils de son frère décédé, Louis. Après avoir vécu en Iroquoisie, la famille Montour-Carondowana déménagea sur les rives de la rivière Susquehanna, en Pennsylvanie. Isabelle perdit son mari en 1729 lors d'un conflit entre Iroquois et Catawbas des Carolines.

En Pennsylvanie elle vécut proche des Canadiens Pierre Bisailon et Martin Chartier, et du Français James Le Tort, tous liés à la traite des fourrures. Proche également des événements diplomatiques concernant les premières nations, elle vivait à l'amérindienne dans une maison ouverte où les visiteurs étaient nombreux. Parmi ceux-ci, Conrad Weiser, un représentant de la Pennsylvanie auprès des nations amérindiennes, de même que le comte de Zinzendorf, un leader des protestants de l'Église morave. Sa deuxième fille maria un Agnier (Mohawk) et son deuxième fils, interprète, fut nommé membre du Grand Conseil des Six Nations iroquoises. Madame Montour meurt en 1752 dans la résidence de son fils Andrew.

D'après Simone Vincens, Madame Montour et son temps, Québec Amérique, Montréal, 1979.

Actualités

REMISE D'UN DOCTORAT HONORIS CAUSA EN SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL À M. ARTHUR LAMOTHE, LE 18 JUIN 2005

PRÉSENTATION DE DENYS DELÂGE

J'AI L'HONNEUR de présenter monsieur Arthur Lamothe pour que la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval lui décerne un doctorat Honoris Causa.

Présenter Arthur Lamothe, c'est présenter une grande figure du cinéma québécois depuis plus de quarante années, celle d'un producteur prolifique dont les innombrables films s'inscrivent dans un univers de création qui allie exceptionnellement l'art et les sciences sociales, l'anthropologie principalement, mais également la sociologie, le service social, les sciences politiques et même la pédagogie.

Mais au-delà de la très grande diversité de la production cinématographique d'Arthur Lamothe, c'est l'extraordinaire richesse de la parole montagnaise ou innue qu'il nous laisse en héritage et qui constitue le joyau de son œuvre.

Aucune autre communauté autochtone, aucune autre nation autochtone d'Amérique du Nord n'a davantage fixé sa mémoire tout autant que son rapport contemporain au monde que la nation innue. Cela tient essentiellement à l'œuvre d'Arthur Lamothe.

Il faut parler ici d'un exceptionnel et remarquable thésaurus : un trésor d'informations sur la vie traditionnelle, sur la transition au « monde moderne » de la réserve, sur les revendications identitaires, socio-économiques et politiques.

Un thésaurus où anciens et jeunes, hommes et femmes, savants de la tradition orale livrent leurs mémoires et leur vision du monde. Car ce qui caractérise l'unique cinéma d'Arthur Lamothe, c'est sa capacité de faire parler, d'écouter à ce point qu'on a parfois l'impression que ce sont ces hommes et ces femmes qui ont réalisé ses films.

Arthur Lamothe ne porte pas un regard froid et distant sur l'Autre, à peine l'objective-t-il, en effet ses films pénètrent dans l'univers innu et lui appartiennent.

On a dit mille fois la difficulté d'entendre et de laisser s'exprimer la parole de l'Autre dans le rapport colonial ancien comme contemporain, extérieur comme intérieur. C'est précisément cette barrière que franchit Arthur Lamothe.

À cet égard, ses films sur les Innus constituent une œuvre unique de conservation du patrimoine vivant, un travail irremplaçable de déconstruction de la mémoire colonisée, en donnant la parole à l'Autochtone.

On trouve là également un outil pédagogique pour les jeunes générations innues à la recherche de leurs racines, de leur identité, de même que pour tous les étudiants eurocanadiens qui ont désormais accès à ces archives sonores et visuelles.

Outil politique enfin parce que les personnages réels ou fictifs d'Arthur Lamothe expriment le mal d'être, la dépossession, le refus de l'assimilation, la revendication des droits territoriaux, culturels, politiques.

C'est là la principale contribution d'Arthur Lamothe, mais ce n'est pas la seule. Arthur Lamothe s'est laissé pénétrer du même regard de l'Autre dans ses films sur les cultivateurs, sur les bûcherons, sur les travailleurs de la construction.

Élargissons encore à sa production spécifiquement pédagogique : soixante courts métrages récents sur l'ethnographie culturelle et matérielle des Innus (nourriture, piégeage, territoire, médecine, tambour et chants, mythes et légendes, histoires de vie, droits de pêche, scolarisation, organisation politique, justice blanche, etc.).

Une autre série de nature pédagogique presque aussi volumineuse concerne l'enseignement du français à Montréal, l'enfance inadaptée, la contestation étudiante, le nationalisme québécois, etc.

Outre qu'il a été et continue d'être un grand créateur, Arthur Lamothe a joué un rôle de premier plan dans l'émergence du cinéma québécois : président fondateur des Ateliers audiovisuels du Québec, de la Société générale du cinéma, membre du jury d'un grand nombre d'événements et de festivals cinématographiques nationaux et internationaux, fondateur de revues de cinéma parmi lesquelles *Format Cinéma* et *Images*.

Il fut critique cinématographique à *Cité libre* et à la revue *Liberté*. Son engagement par le cinéma auprès des Amérindiens s'est également transposé dans la société : il fut directeur de la corporation commémorant, en 2001, la Grande Paix de Montréal de 1701, il est